

Compte-rendu de réunion du conseil municipal **Séance du 9 décembre 2005 - 14 h 00**

Sous réserve de son approbation

L'an deux mille cinq, le neuf décembre, à quatorze heures, le conseil municipal de Rosans s'est réuni, après convocation légale, dans la salle habituelle de ses séances, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Nicolas Rosin, Maire.

Date de la convocation : 02-12-2005.

Présents : Mmes Chantal Boget (points n° 1, 2 et 10), Josy Olivier, Annie Ponson. MM. Ahcène Alouani, Jacky Boussemaere, Dominique Gueytte, Pierre Michel, Robert Reynaud.

Absent excusé : M. Alain Cornillac.

1 – Nomination d'un secrétaire de séance, approbation du dernier compte-rendu

Les comptes rendus du 30 septembre 2005 et du 18 novembre 2005 sont approuvés.

➤ Annie Ponson est nommée **secrétaire de séance**.

2 – Jeunesse

Proposition de participation des communes au poste de judo

Rapporteur : *Josy Olivier*

L'activité de judo coûte à la commune 963,96 € après déduction de la participation des parents et des subventions. Sur 21 enfants inscrits, seulement 4 sont de Rosans.

➤ **Une participation sera demandée aux communes voisines (coût par enfant participant).**

Cantine

Rapporteur : *Josy Olivier*

Suite au courrier envoyé par la mairie en septembre, l'A.D.S.E.A. accepterait de préparer les repas de la cantine au tarif de 4,89 €.

➤ **Un courrier et un questionnaire seront envoyés aux parents. Les réponses seront analysées en tenant compte de la fréquentation actuelle des enfants à la cantine.**

Ecole

Rapporteur : *Josy Olivier*

Le non-remplacement systématique des instituteurs absents pose la question de la responsabilité communale quand les enfants restent à l'école. Malheureusement, aucun parent n'a officiellement manifesté son inquiétude à ce sujet. Le maire rappelle que l'employée communale n'est pas habilitée à remplacer l'institutrice. Les enfants sont soit dans les autres classes soit renvoyés dans leurs foyers. Les mesures exceptionnelles et d'urgence sont à prendre avec tous les intéressés.

3 – Finances, autorisation de mandatement des dépenses d'investissement année 2006, prix de l'eau 2006

Rapporteur : *Josy Olivier*

Diverses propositions d'ordre financier sont à décider.

➤ **Le conseil autorise le maire à mandater des dépenses d'investissement en 2006, à concurrence de 25 % des crédits ouverts en section d'investissement dans les budgets de 2005 (autorisation valable jusqu'au vote des budgets primitifs 2006).**

➤ **Le conseil vote les tarifs de l'eau pour l'année 2006 :**

- Service des eaux : abonnement 40 € et 0,31 €/m³ ;
- Service de l'assainissement : abonnement 20 € et 0,21 €/ m³.

4 – Fonds Solidarité Rurale, demande de subvention à la région

Rapporteur : *Josy Olivier*

Une somme de 15 000 € au maximum peut être attribuée par la région pour subventionner des travaux allant jusqu'à 18 000 €.

✚ **Le conseil proposera un dossier pour la réhabilitation de la salle du grand pré.**

5 – Grand pré : avancement du dossier (lotissement et vente)

Rapporteur : *Ahcène Alouani*

Une réunion sera organisée avec les membres de la commission concernée.

✚ **Le syndicat d'électrification sera de nouveau sollicité pour les alimentations électriques individuelles des logements sociaux, la commune prendra à sa charge les alimentations des logements vendus.**

6 – Economies d'énergie : demande de subvention à la région

Gendarmerie

Rapporteur : *Nicolas Rosin*

Suite aux réclamations des gendarmes et aux visites des appartements, les portes fenêtres seront changées.

✚ **Des travaux sont à prévoir dans le cadre des économies d'énergies (Maîtrise De l'Energie) financées par la région (changement des fenêtres à la gendarmerie et du système de chauffage à la salle polyvalente).**

7 – Energies renouvelables : chauffe-eau solaires, pico-centrale, études de faisabilité chaudières bois, demande de subvention région, conseil général et A.D.E.M.E

Rapporteur : *Pierre Michel*

Il y aurait des problèmes pour les petits chauffe-eau solaires (prévoir des circulateurs).

✚ **Un chauffe eau solaire est à prévoir dans le bâtiment central du grand pré.**

✚ **Le projet de l'installation de la pico-centrale sera lancé quand l'appareil de traitement de l'eau sera installé dans le réservoir.**

✚ **Un bureau d'étude sera choisi pour mettre en place l'étude de faisabilité de la filière bois.**

8 – Agrandissement de la caserne des pompiers, avancement du dossier

Rapporteurs : *Nicolas Rosin, Ahcène Alouani*

L'équipement intérieur a été chiffré, le SDIS étudiera le dossier au premier trimestre 2006 qui pourra statuer sur les travaux.

Le problème de la sécurité le week-end est à nouveau évoqué.

9 – Personnel, création d'un poste contractuel à temps non complet, navette

Rapporteur : *Nicolas Rosin*

Pour conduire la navette, un poste contractuel à temps non complet (16 heures hebdomadaires) est ouvert pour les 2 ans ½ (durée de l'expérimentation).

✚ **Une annonce sera affichée à la porte de la mairie et envoyée aux maires du canton.**

10 – Locations : Contrats en cours

Bernard Crayssac locataire depuis mai 2002 participe à la réunion.

Après 3 ans d'occupation, le locataire dresse le bilan. Il constate tout d'abord que le bâtiment vieillissait avant même sa location. Malgré une image difficile à « vendre » (ancien CRET), le bilan social et culturel n'est pas négatif. L'occupation du bâtiment a permis de dynamiser l'économie locale, d'animer le Rosanais et d'accueillir plusieurs associations. Le bilan économique est par contre plus difficile. Entre le prix de la location, les quittances prohibitives d'électricité, la baisse de fréquentation de la clientèle enfants (faillite en 2005 d'une grosse association), le bilan financier n'est pas équilibré. Le locataire propose plusieurs options, soit une baisse de loyer conséquente soit une gestion communale avec intéressement au chiffre d'affaire.

Du côté de la municipalité, il est remarqué le travail accompli par la locataire (« flamme culturelle »). Cependant, les frais de la remise en état (menuiseries notamment) seraient une charge trop importante pour la commune qui a déjà beaucoup investi dans ce bâtiment.

- **Décision finale : huit pour la vente, un contre. Le conseil souhaite garder néanmoins un pôle de vie et charge Maître Tudès des clauses de la vente.**
- **Le bâtiment est laissé au locataire jusqu'au 31 janvier (fin d'activité au 31 décembre). La location sera facturée au tarif du précédent bail jusqu'au 30 septembre 2005.**

Plan d'eau

Rapporteur : Nicolas Rosin

Suite à la décision prise par le conseil municipal le 17 septembre 2004 résiliant le contrat de location du plan d'eau au 31 décembre 2005, le courrier envoyé par la mairie à Monsieur Pfaff pour faire l'état des lieux est resté sans réponse.

- **Le conseil donne mandat à l'avocat Pierre Gerbaud pour procéder à la mise en œuvre de la décision (résiliation du contrat de location au 31 décembre 2005).**
- **Le conseil donne mandat à Maître Gerbaud pour régler les deux dossiers contentieux en cours sur la commune (Créance auprès de Cap'vacances et fermeture du chemin de Baudon).**

11 – Informatique : matériel et site

Le poste du secrétariat est à remplacer pour être connecté sur Internet. Le vieux matériel sera proposé à la poste pour une mise à disposition pour utilisation d'Internet au public.

- **Une subvention de 500 € sera demandée à la préfecture pour l'achat du matériel (plus de 2 000 € sont à prévoir).**

12 – Illuminations de Noël : récompenses aux particuliers

Rapporteur : Pierre Michel

Pour récompenser les particuliers, trois bons d'achat sont prévus (100 €, 70 € et 50 € pour un total de 220 €). Les représentants des hameaux seront informés, les personnes devront s'inscrire en mairie, deux notes seront attribuées (recherche artistique et recherche technique).

- **Un comité de sélection composé de l'ensemble des membres du conseil municipal se réunira le 30 décembre 2005 pour attribuer les récompenses.**

13 – Liste électorale : permanence le 31-12-2005

- ✚ Nicolas Rosin recevra les dernières inscriptions sur la liste électorale le samedi 31 décembre de 9 h à 12 h.

14 – Questions diverses

Déneigement

Un investissement est à prévoir pour équiper le tracteur de l'entreprise Pascal. La question de l'étrave communale est posée.

- ✚ Suite à certains oublis, l'entreprise Antonsig sera questionnée sur l'avenir de son contrat avec la commune concernant le déneigement.

L'ordre du jour est épuisé, la séance publique est levée à vingt heures.

	Présence	Signature
Rosin Nicolas, Maire,	X	
Olivier Josy, 1 ^{ère} adjointe	X	
Michel Pierre, 2 ^{ème} adjoint	X	
Gueytte Dominique, 3 ^{ème} adjoint	X	
Alouani Ahcène	X	
Boget Chantal	X	
Boussemaere Jacky	X	
Cornillac Alain	Absent excusé	
Ponson Annie	Secrétaire de séance	
Reynaud Robert	X	